



ASSEMBLEE GENERALE 2006 D'EAPN –DECLARATION FINALE

L'UE que nous voulons

La dix-septième Assemblée générale d'EAPN s'est tenue à Tolède (Espagne), du 5 au 7 octobre 2006, sous le titre « L'UE que nous voulons ». Les membres d'EAPN tenaient par ce titre à exprimer combien une refonte totale de la politique économique et sociale européenne leur paraît nécessaire si l'UE veut atteindre son objectif avoué « d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté d'ici 2010 ».

À l'occasion de cette Assemblée générale, plusieurs nouvelles organisations ont adhéré au réseau EAPN : le réseau lithuanien de lutte contre la pauvreté, le Réseau européen contre le racisme (ENAR), European Foundation for Street Children et SMES Europa.

Nous, représentants d'associations qui travaillons avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale partout dans l'Union, demandons aux dirigeants de l'UE de veiller à ce que les progrès accomplis dans l'intégration économique des marchés s'accompagnent d'une garantie pour tous de l'accès aux normes sociales les plus élevées et aux droits fondamentaux. Malgré les aspirations exprimées à Lisbonne et en d'autres occasions, l'UE est encore loin d'avoir concrétisé sa vision d'une Europe sociale. Les délégués constatent :

1. Que d'après les chiffres de l'Union, plus de **72 millions de personnes sont en situation de pauvreté** (ou de risque de pauvreté) dans les États membres de l'UE. Outre les risques qu'elle fait courir aux personnes directement concernées (mauvais état de santé, absence ou inadéquation du logement, manque d'accès à l'éducation, emploi précaire et souvent dangereux, limitation des possibilités de loisirs ou de vacances, etc.), cette réalité constitue également une menace pour la cohésion de la société européenne. Malgré la gravité de cette menace, la stratégie proposée par les Chefs d'État ou de gouvernement afin d'y remédier et « d'avoir un impact décisif sur la pauvreté d'ici 2010 » trouve peu d'écho dans les hautes sphères politiques. **Nous exigeons que les chefs d'État ou de gouvernement fassent la promotion de la cohésion sociale et de l'éradication de la pauvreté.** Nous voulons que le combat contre la pauvreté soit un axe central pour l'année européenne de l'égalité des chances en 2007.
2. Rien que cette année, plus de **3000 personnes sont mortes en essayant d'atteindre le territoire de l'UE.** Les adultes ou les enfants qui ont survécu et ont atteint le territoire de l'UE, sont confrontés à la détention, à des aides inappropriées et un stress élevé tant mental que physique. Nous voulons vivre dans une Union européenne où les États membres coopèrent et veillent à ce que leurs **politiques d'asile et d'immigration respectent scrupuleusement les droits fondamentaux.** Nous nous inquiétons vivement de « l'externalisation » croissante des politiques d'immigration, préjudiciable au droit d'asile et à la protection humanitaire. Les États membres doivent prendre la pleine mesure de leurs obligations au titre de la Convention de

Genève relative au statut des réfugiés et s'assurer que les immigrants renvoyés n'encourent aucune menace – exécution, torture ou autre – dans le pays de « réadmission ». Alors même que cette « immigration illégale » suscite des propos inquiets, les économies européennes sont **de plus en plus en demande de main d'œuvre**. Les politiques adoptées par l'UE et ses États membres à cet égard doivent créer les conditions d'une authentique insertion des travailleurs immigrés, se confronter à la réalité des 6 à 8 millions d'immigrés sans papiers qui vivent déjà en Europe et veiller à ce que tous les travailleurs immigrés aient des « **conditions d'emploi décentes** ». L'UE doit en outre engager une **plus vaste réflexion sur les causes de l'immigration**, notamment autour du fait que les pays nantis n'ont pas tenu leur promesse d'allouer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement ni mis en œuvre les mesures adéquates pour stopper le trafic d'êtres humains, en particulier les femmes exploitées sexuellement et l'échec d'une mondialisation socialement responsable.

3. EAPN se félicite que l'UE ait engagé un débat autour de ce qu'il est dorénavant convenu d'appeler la « **flexisécurité** », mais s'inquiète de la prépondérance accordée à la partie « flexibilité » et de ce que l'échec de ces politiques vis-à-vis des personnes les plus éloignées du marché du travail n'ait pas été suffisamment reconnu. Force est de constater que, malgré le changement de discours, les visées politiques restent largement conditionnées par les besoins des employeurs et par l'idée qu'un assouplissement de la législation du travail s'impose, le tout accompagné de politiques « d'activation » ou censées « rendre le travail avantageux », qui visent surtout à mettre la pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent des emplois mal rémunérés, précaires, souvent dangereux pour leur santé et sans possibilité de formation complémentaire ou d'épanouissement personnel. Nous voudrions que des engagements soient pris en faveur d'un développement équilibré du concept de « flexisécurité », ce qui suppose des systèmes de protection sociale suffisamment étoffés pour soutenir la partie « sécurité » du modèle. Nous voudrions vivre dans une UE où le fait d'avoir **un haut niveau de protection sociale est perçu comme une valeur en soi** et pas seulement comme un outil d'insertion sur le marché du travail. Nous voudrions vivre dans une UE où des **programmes d'activation bien pensés, ne faisant pas appel à la coercition**, aident les gens à passer de l'aide sociale à un travail décent qui répond à leurs véritables aspirations et à la nécessité de les sortir de la misère.
4. La **déréglementation des services d'intérêt général** a tendance à se poursuivre dans l'UE, en faisant peu de cas des conséquences sociales. Dans les États membres où les marchés du gaz et de l'électricité ont été « libéralisés », les personnes en situation de pauvreté et les personnes à faibles revenus sont en proie à de sérieuses difficultés. Il n'empêche que le mouvement se poursuit et risque de s'étendre à des domaines aussi divers que l'eau, la santé et les services sociaux. Nous voulons vivre dans une UE où la **protection, la réglementation et la distribution des biens et des services « de base »**, essentiels à une vie décente, ne sont pas soumis à la « liberté des marchés », mais **considérés et respectés comme des « droits sociaux »** et des éléments importants de notre patrimoine culturel et du modèle social européen.

5. Les **rencontres annuelles des personnes en situation de pauvreté**, organisées par les différents États membres sont nécessaires, mais ne suffisent pas. Elles doivent être confortées par des modes de travail qui incluent la participation et ce à tous les niveaux de décision, notamment lors de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des plans nationaux d'action pour l'inclusion.

2010 sera l'**Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, ainsi que le vingtième anniversaire de la création d'EAPN. Les délégués à l'AG demandent à tous les responsables de la programmation de cette année de veiller à ce qu'elle se construise en prenant pleinement en compte les apports méthodologiques tirés de l'expérience des MOC et une évaluation globale de l'impact de la stratégie de Lisbonne sur la lutte contre la pauvreté. Gageons que cette année contribuera à **faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté au niveau de l'UE** et qu'elle marquera un changement de cap vers « l'UE que nous voulons ». Une UE qui, d'après l'article 3 du projet de Traité constitutionnel « combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. » **Les délégués de l'Assemblée générale expriment leur engagement pour contribuer au développement de cette Europe sociale.**